

Antonella Benucci

Répertoires linguistiques des détenus étrangers en Italie et en Europe : premiers résultats des projets RiUscire et DEPORT.

Résumé : Le contexte pénitentiaire européen est devenu une réalité multiculturelle qui oblige à une réflexion pour repenser les programmes d'aménagement de peine en tenant compte de la communication interculturelle et de la médiation sociale. Les Projets DEPORT et RiUscire, dont on présente ici les premières données collectées sur les répertoires linguistiques des détenus étrangers, ont la vocation de contribuer à la création d'un modèle de communication à la fois linguistique et professionnel qui puisse contribuer à la réinsertion sociale des détenus étrangers.

Abstract: The European penitentiary context has become a multicultural reality that requires reflection on a re-thinking of programmes of penal management in terms of intercultural communication and social mediation. The *RiUscire* project, a continuation of the *DEPORT* project, aims to create a model of communication, both linguistic and professional, that can contribute to the social reinsertion of foreign inmates. This intervention presents the first data collected on the linguistic repertoires of foreign inmates, elaborated from questionnaires and semi-structured interviews.

1 Les projets RiUscire et DEPORT¹

Dans les premières phases de RiUscire et DEPORT, on a mené une recherche visant à relever les aspects sociolinguistiques, culturels et professionnels qui forment le contexte au moyen d'un recueil d'environ 1 000 questionnaires

¹ RiUscire (Erasmus+) : Réseau Socio-culturel Universitaire pour l'Instruction et la Réinsertion en Prison 2014 – 1-IT02-KA204 – 003517 Key A2 – Cooperation for innovation and the exchange of good practice 2014 – 1-IT02-KA204 – 003517 CUP E62I14000310005s ; DEPORT : Au-delà des limites de la prison. Portfolio linguistique et professionnel pour détenus. PAR FAS REGIONE TOSCANA 1.1.a.3 – CUP E67E10000130006.

Antonella Benucci, Università per Stranieri di Siena, E-mail : benucci@unistrasi.it

remplis par les détenus, les enseignants et le personnel qui travaille en prison et d'environ 100 interviews semi-structurées.

DEPORT (2010–2014) était un projet national, avec plusieurs administrations pénitentiaires impliquées dans les régions italiennes, ses actions prévoyaient une collecte de données (questionnaires, interviews), une description et une analyse sociolinguistique, un mappage de la population étrangère présente dans le contexte pénitentiaire italien, des actions de formation linguistique et professionnelle pour prisonniers étrangers (syllabus, approches et méthodes, matériels d'enseignement), des activités de dissémination de l'approche et de sensibilisation à la communication interculturelle auprès du personnel des prisons et des enseignants d'italien L2, la délivrance d'un Portfolio linguistique et professionnel pour détenus étrangers.

RiUscire (2014–2017) est un Projet international coordonné par l'Italie avec les partenaires suivants : l'Institut Supérieur d'Études Pénitentiaires italien et la Fundação Pessoa au Portugal, les Universités Autonome de Barcelone en Espagne, de Bamberg en Allemagne et Paris Diderot en France. Ses actions comprennent une collecte de données et de bonnes pratiques éducatives en milieu pénitentiaire, la description et l'analyse sociolinguistique de la population étrangère présente dans le contexte pénitentiaire européen, des actions de formation linguistique et professionnelle pour les détenus, des parcours de sensibilisation à la communication interculturelle pour les enseignants et le personnel qui travaille en prison.

2 La situation italienne

Selon les données fournies par le Ministère de la Justice Italien (Département de l'Administration Pénitentiaire), en date du 31/01/2016, les détenus étrangers dans les prisons italiennes étaient 17 526, c'est-à-dire environ 34 % du total, ce qui en fait le deuxième pays par le nombre de détenus étrangers (à la première place, on trouve la Grèce, tandis qu'à la troisième il y a l'Espagne, suivie par le Portugal) venus de différentes zones géographiques : le continent le plus représenté est l'Afrique (45 %), ensuite l'Europe (42 %). Ces pourcentages indiquent que la communication linguistique et interculturelle dans le milieu pénitentiaire peut constituer un problème d'importance non négligeable, qui peut être traité grâce à la formation des détenus, du personnel des prisons et des enseignants. C'est ce que l'on voudrait obtenir avec DEPORT et RiUscire, en créant une synergie entre universités, entreprises et maisons d'arrêt, pour donner une valeur ajoutée à la fonction de réhabilitation de la prison, par le biais de

la production d'instruments que le détenu pourra employer pour sa propre réinsertion dans la société : le *Portfolio linguistique et professionnel*.

Les objectifs des deux projets tiennent compte d'une série de questions étroitement liées aux considérations suivantes sur l'éducation en prison : en général, les détenus ont un bas niveau d'instruction, alors que l'instruction peut réduire l'activité criminelle et les taux de criminalité (Maculan, Ronco, Vianello 2013 et Lochner & Moretti 2004). Et donc l'implémentation des activités éducatives à l'intérieur des prisons pourrait offrir des opportunités pour « aider les détenus à réorganiser positivement leurs vies [...] et pour leur permettre de s'émanciper en tant que personnes » (Coyle 2009 : 94).

La méthodologie de DEPORT était quantitative-qualitative : questionnaire prisonniers administré dans 21 pénitenciers italiens (de différentes typologies) et interviews semi-structurées, celle de RiUscire est plutôt qualitative avec des échantillons plus limités.

3 Super-diversité

Par le mot *super-diversité* on veut souligner le niveau, la typologie et l'interaction dynamique d'une complexité de variables des sociétés actuelles, plus réduites dans le passé, « qui conditionnent l'où, le comment et le qui, conséquences des migrations de nos jours et qui imposent de ne pas considérer la diversité uniquement du point de vue ethnique » (Vertovec 2007 : 1025). Les données DEPORT et les premières données RiUscire (qui les confirment) montrent que les prisons européennes sont un milieu plurilinguistique riche et productif ou, pour mieux dire, un contexte de super-diversité.

C'est surtout la situation italienne qui exemplifie la pluralité des langues d'origine des détenus et des autres langues ou dialectes parlés, qui incluent des variétés de la langue italienne elle-même : les langues recensées par DEPORT sont au nombre de 63, avec l'arabe à la première place (39 %), suivi par le roumain (13 %), l'anglais (11 %), le français (10 %) et l'albanais (8 %), mais il y a aussi le napolitain, le sicilien, le vénitien et le frioulan.

Ce qui est encore plus intéressant est que le panorama des langues en prison montre l'existence de répertoires non homogènes mais évolutifs, des répertoires de ressources communicatives dont le locuteur joue selon ses besoins propres et qui peuvent recevoir des fonctions différentes : il ne nous importe pas de relever la compétence effective dans une variété de langue, du moment qu'on sait bien que si les détenus affirment parler par exemple le napolitain, il ne s'agit pas du dialecte, mais de quelques mots ou expressions, de leur imaginaire linguistique, de l'idée qu'ils possèdent de leurs propres ressources.

De fait, les détenus étrangers utilisent toutes les langues qu'ils ont à leur disposition, comme on peut le voir d'après les données fournies par les questions sur les langues parlées avec les autres prisonniers, où prédomine l'italien (63,54 %), suivi des langues les plus représentées dans le répertoire parmi les 63 langues recensées (arabe, roumain, anglais, français, etc.), avec l'ajout du napolitain (0,2 %). Et on enregistre plus ou moins la même situation pour les langues parlées avec le personnel des prisons, où l'anglais remonte à la troisième place. C'est évidemment la langue la plus connue par le personnel et, avec le français, c'est aussi une langue de colonisation présente dans plusieurs régions de l'Afrique du Nord ou subsaharienne. Voici un exemple tiré d'une interview avec un détenu roumain qui montre un cadre fonctionnel du plurilinguisme dans sa famille et le sentiment d'appartenance à une communauté ; cet homme connaît très bien les possibilités de choix qu'il possède :

I: la sua famiglia vive in

D: ca' in Sicilia

I: ah qui in Sicilia e con loro che lingua parla?

D: Con mia moglie parlo nella nostra lingua no con i miei figli italiano ogni tanto rumeno bisogna vedere in quale situazione siamo ora che siamo qui cerchiamo di imparare tutte e due le lingue no

[I: votre famille vit en

D: ici en Sicile

I: ah ici en Sicile et quelle langue parlez-vous avec eux ?

D: avec ma femme je parle dans notre langue non avec mes enfants en italien et quelquefois en roumain ça dépend de la situation à présent nous sommes ici et on cherche à apprendre les deux langues non] (notre traduction)

4 La situation en Espagne, en Allemagne et au Portugal par rapport à l'Italie

L'échantillon réduit choisi dans le cadre de RiUscire montre pour l'Italie 35 pays de provenance (56,9 % des membres de la famille vit en Italie, 43,1 % dans d'autres pays), 15 pour l'Allemagne, 12 pour l'Espagne, 9 pour le Portugal, avec 21 langues maternelles en Italie (arabe 39 %, albanais 24 %, roumain 14 % etc.), 10 en Allemagne (roumain 31 %, arabe 11 %), 5 en Espagne (espagnol 42 %, arabe 28 %, catalan 11 %) et 5 au Portugal (portugais 36 %, arabe 28 %, ukrainien 24 %). Ces taux sont étroitement liés à ceux de l'immigration, qui montrent l'Italie surtout comme un pays qui est le lieu d'arrivée des voyages depuis l'outre-mer, mais aussi celui où l'immigration est plus récente. Mais ils nous montrent aussi que l'Espagne et le Portugal incluent aussi dans leurs

pourcentages les immigrés de pays tels que le Brésil ou l'Équateur, où l'on parle la même langue que dans le pays d'arrivée.

En général, les détenus qui affirment parler d'autres langues dépassent les 50 %, mais les pourcentages de ceux qui ont appris d'autres langues dans leur parcours scolaire est inférieur. En effet, ils sont passés par d'autres pays avant la détention, ce qui nous autorise à penser qu'ils en ont appris les langues d'une manière ou d'une autre (pourcentage le plus important en Italie, 43 %, où la langue du pays d'accueil est plus employée même en famille : 27,3 %). En Italie, qui est le pays dans lequel ils ont séjourné le plus de temps avant la détention, les détenus parlent en italien avec les gardiens (97,1 % – Allemagne 27 %, Portugal, Espagne 40 %). Avec les autres détenus, on emploie les langues des pays d'accueil (Italie 87,1 %, Allemagne 69,2 %, Portugal 60 %), sauf en Espagne (7,3 %) ; l'arabe prédomine, sauf en Allemagne, où c'est l'anglais qui est à la première place. En général, les détenus n'ont pas étudié les langues de ces pays chez eux mais, de ce point de vue, il est intéressant de voir le niveau d'auto-évaluation des connaissances en langue étrangère : le niveau est estimé entre *bon* et *suffisant* à 81 % en Italie et à 60 % en Espagne. Beaucoup d'entre eux ont appris une langue étrangère en prison, surtout en Allemagne (62 %).

Tous les détenus reconnaissent l'utilité de connaître la langue du pays d'accueil pour travailler (au total, seulement 6,4 % de *non*), avant tout pour communiquer avec les collègues et les supérieurs à propos du travail, mais aussi pour employer des mots professionnels spécifiques, pour *arriver à s'expliquer*. Donc ils reconnaissent l'utilité de fréquenter un cours de la langue du pays d'accueil pour communiquer sur le lieu de travail en Italie (85,9 %) et en Allemagne (80 %), mais non au Portugal, où il faut prendre en considération le fait que les activités de travail à l'intérieur des institutions pénitentiaires sont assez réduites, et un peu moins en Espagne (46 %) où, à l'exception de l'arabe, la plupart des langues étrangères parlées par eux permet un bon niveau d'inter-compréhension.

Donc, la prison devient la première école de langue étrangère pour les étrangers, en leur permettant d'employer en même temps plusieurs langues ou variétés de celles-ci dans un cadre dynamique et pratique et en tant que pratiques sociales. Elle constitue donc une opportunité qui contribue à la déconstruction d'une conception statique du plurilinguisme (le *translanguaging* de García & Li Wei 2014) où les positions hiérarchiques sont remplacées par des positions fonctionnelles qui impliquent une coexistence de mots et d'expériences. Les détenus étrangers emploient les multiples langues dont se compose leur répertoire selon les différentes dimensions de la communication et leurs identifications personnelles dans les différentes situations de communication. Pour

une éducation linguistique en prison, il faut donc partir de ces répertoires mixtes et les prendre comme point de départ pour l'intégration et la réinsertion sociale.

La super-diversité dans le milieu pénitentiaire reposerait donc sur des dynamiques évidentes du contact linguistique : une cohabitation (forcée) d'individus de différentes nationalités, avec plusieurs langues d'origine et différentes identités religieuses, la corrélation entre le vécu personnel des individus, les parcours migratoires précédents et les répertoires linguistiques.

Références

- Benucci, Antonella & Giulia Grosso. 2015. *Plurilinguismo, contatto e superdiversità nel sistema penitenziario italiano*. Pisa : Pacini.
- Coyle, Andrew. 2009. *A Human Rights Approach to Prison Management*, International Centre for Prison Studies. London : International Centre for Prison Studies.
- García, Ofelia & Li Wei. 2014. *Translanguaging. Language, Bilingualism and Education*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Lochner, Lance & Enrico Moretti. 2004. The Effect of Education on Crime: Evidence from Prison Inmates, Arrests, and Self-Reports. *American Economic Review* 94 (1), 155–189.
- Maculan, Alessandro, Daniela Ronco & Francesca Vianello. 2013. *Prison in Europe: overview and trends*. Roma : Antigone Ed.
- Morgan, Rod & Alison Liebling. 2007. Imprisonment: An Expanding Scene. In Mike Maguire, Rod Morgan & Robert Reiner (dir.), *The Oxford Handbook of Criminology*, 1110–1138. Oxford : Oxford University Press.
- Vertovec, Steven. 2007. Super-diversity and its implications. *Ethnic and Racial Studies* 29 (6), 1024–54.